

Patrick STEFANINI
Conseiller départemental délégué
Ancien Préfet de Région
Canton de Bonnières-sur-Seine

ARRIVÉ LE

17 JUIN 2022

MAIRIE DE LIMETZ-VILLETZ



Yvelines
Le Département

C. M. B. site

Monsieur Michel OBRY
Maire
Hôtel de Ville
11 rue de la Mairie
78270 LIMETZ-VILLETZ

Versailles, le mardi 7 juin 2022

Monsieur le Maire, *Cher Michel,*

Dès le mois de mars, plusieurs d'entre vous ont appelé mon attention sur les annonces faites par la région Normandie en matière de transport ferroviaire.

Au nombre de ces annonces figurait notamment la suppression à partir du mois de septembre des arrêts en gare de Rosny-sur-Seine et de Bonnières-sur-Seine du train quittant la gare Saint-Lazare à 16h50 à destination de la Normandie.

Je suis immédiatement intervenu, en accord avec Pierre Bédier, en ma qualité de Conseiller départemental et de représentant du département des Yvelines au conseil d'administration d'Ile-de-France Mobilités (IdFM), auprès du Président de la région Normandie qui m'a indiqué que les TER normands enregistraient depuis deux ans une baisse de fréquentation importante accompagnée d'une diminution encore plus importante des recettes tarifaires et qu'il était contraint de faire des économies.

Après une réunion le 18 mai dernier au siège d'Ile-de-France Mobilités, présidée par le Directeur général de cet organisme (M. Laurent PROBST) en présence du Directeur général des services de la région Normandie, j'ai demandé un rendez-vous au Vice-président en charge des transports de cette région, M. GASTINNE. Ce rendez-vous aura lieu à Rouen le 28 juin prochain et j'ai proposé aux maires de Bonnières-sur-Seine, Bréval et Rosny-sur-Seine ainsi qu'au président de la Communauté de communes des Portes de l'Ile-de-France de se joindre à moi pour ce rendez-vous.

J'espère qu'à l'occasion de ce rendez-vous, la région Normandie acceptera le maintien des arrêts du train de 16h50 au départ de Paris Saint-Lazare aussi bien en gare de Rosny-sur-Seine qu'en gare de Bonnières-sur-Seine. Aux derniers comptages, ce sont 40 passagers qui descendent en moyenne en gare de Rosny-sur-Seine et 110 en gare de Bonnières-sur-Seine.

Le sujet a été évoqué à nouveau le 25 mai dernier lors d'une réunion du conseil d'administration d'IdFM sous la présidence de Valérie Péresse. Cette instance était saisie d'un projet de délibération autorisant la vente de matériels roulants appartenant à IdFM à plusieurs autres régions dont la région Normandie. J'ai présenté un amendement qui subordonne cette vente à l'engagement de la région Normandie de maintenir les deux arrêts qu'elle envisageait de supprimer à la rentrée de septembre prochain. Cet amendement a été adopté à l'unanimité.

Je vous tiendrai informé des conclusions du rendez-vous du 28 juin prochain avec la région Normandie. Naturellement ce rendez-vous permettra d'aborder d'autres questions en complément de celle mentionnée ci-dessus. Je pense notamment à la question du maintien des arrêts en Ile-de-France des trains en provenance de Rouen après la mise en service effective d'EOLE.

N'hésitez d'ailleurs pas à me faire part de toute autre préoccupation dont vous souhaiteriez qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour du rendez-vous du 28 juin prochain.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Très cordialement



Patrick STEFANINI